Bulletin municipal

# STEINBRUNN-LE-HAUT

OBERSTEIBRUNN

Janvier 2020 - N°21

# MOT DU MAIRE

## CHÈRES STEINBRUNNOISES, CHERS STEINBRUNNOIS,

En ce début d'année, je m'associe aux adjoints, aux conseillers municipaux et au personnel communal, pour vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite.

L'année 2019 marque le crépuscule du mandat. Depuis le 1er septembre, la réglementation concernant la communication municipale en période de campagne électorale a été renforcée et limite un grand nombre d'interventions des élus.

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2020.

Ce mandat a été complexe, curieux et unique. Complexe, avec la baisse des dotations, nos communes sont contraintes de réaliser des économies et de limiter les travaux importants. La disparition de la taxe d'habitation n'arrangera rien.

Curieux, avec la création, en 2015, de la Région Grand Est et l'adjonction de nos voisins Lorrains et Champ-ardennais, avec qui nous n'avons pas beaucoup de points communs, historiquement, géographiquement et politiquement. Cette belle région est plus vaste que la Belgique, avec des compétences qui restent sous l'emprise «jacobine» de Paris. Unique, avec la fin de mandat des présidents et vice-présidents des intercommunalités avant la fin du mandat municipal et ce suite à l'application de la loi NOTRe en 2017. Cette loi amputera encore les communes de quelques compétences. Et bien entendu, la remise en question d'une sous-Région Alsace, prévue en 2021. Les compétences devront être encore précisées, surtout le financement.

Le mouvement des gilets jaunes entamé en 2018 a continué durant une grande partie de cette année 2019. Les revendications sont aussi diverses et variées que le nombre de manifestants. Par l'absence de meneur et d'une réelle concertation, seuls des dégâts, chiffrés à plusieurs milliard d'euros, ont été enregistrés. Le président et son gouvernement ont montré de l'empathie et ont été à l'écoute. Sauront-ils en tirer les bonnes conclusions? En existe-t-il de bonnes? Le point positif de ce mouvement, est la reconnaissance de la place du Maire dans le fonctionnement de la République par le Président Macron.

L'urgence climatique est soulevée par une grande partie de la population. Des lobbys tentent de prendre la main en incitant les gens à ne plus réfléchir, mais à suivre un résonnement tout fait. Au lieu de vouloir mettre le monde sens dessus dessous, commençons par de petites choses, en triant encore mieux nos déchets, en utilisant les bornes de tri mises à disposition et les déchetteries gérées par Saint-Louis Agglomération. Pour mémoire, nous sommes à plus de 600 kg de déchets ménagers par habitant et par an pour notre territoire. L'évacuation de nos produits dangereux et spécifiques vers les sites adéquats ne devrait pas être une contrainte mais un geste citoyen.

Soyons encore plus vertueux pour notre planète mais n'oublions pas que cela commence à notre porte et pour notre beau village.

En 2019, la journée citoyenne a encore été un succès. Divers travaux ont été réalisés dans la convivialité avec environ 80 participants.

Lors des animations associatives, vous aurez peut-être remarqué les plaques d'isolation phonique au plafond de la salle du Manoir. Elles vont contribuer à moins de bruit ou plutôt à une meilleure absorption du bruit.

Par la mise en place de l'alerte SMS, nous vous informerons par de petits messages : partage d'informations, appels à la prudence, points forts et cela chaque fois que cela est nécessaire et utile. Pensez encore à vous inscrire.

Des travaux de voirie ont également été réalisés. La pose d'une couche de roulement, mélange de goudron et d'enrobé raboté sur d'autres chantiers, un enrobé à froid, a été réalisé rue des Aulnes, rue de Luemschwiller et rue de la Fontaine.

Le raccordement de la fibre dans les services municipaux, permet aux agents administratifs une connexion plus rapide. Pensez à utiliser notre nouvelle adresse mail mairie@steinbrunn-le-haut.fr.

# MOT DU MAIRE

L'association de réinsertion TAPAJ (Travail Alternatif Payé À la Journée) est venue prêter main forte pour le désherbage des allées du cimetière et des rues autour de la mairie.

Le cinéma plein air, organisé fin août, a rencontré un énorme succès. La fréquentation a largement dépassé nos attentes. Grâce au bénéfice, nous aurons bientôt un nouveau jeu extérieur qui sera installé à proximité de l'aire de jeux: une table de ping-pong.

La plantation d'arbres fruitiers dans le verger, chemin de Flaxlanden, a eu lieu fin novembre. 13 arbres ont été plantés, pour les naissances de l'année. À tous les parents, toutes nos félicitations et beaucoup de joie et de bonheur avec vos enfants.

En 2020, notre éclairage public passera au LED et les calvaires situés au cimetière seront rénovés. Ces programmes de travaux sont subventionnés par Saint-Louis Agglomération par le biais du Fond de concours, suite à notre demande.

La mise en place d'un chauffage bois qui sera connecté au Manoir et à l'école verra le jour. Ce projet sera subventionné par l'Etat au titre du DSIL (Dotation Solidaire à l'Investissement Local). Cette aide ne passera pas inaperçue dans notre budget, puisque 40% du coût HT seront pris en charge, aide extrêmement importante pour mener à bien ce projet.

La compétence eau et assainissement sera transférée à Saint-Louis Agglo à partir du 01.01.2020.
Le Syndicat Intercommunal Hardt Sud a déjà été dissout. Nous avons été basculés dans un super syndicat, le Syndicat des cours d'eau du Sundgau Oriental, qui s'étend de Saint-Louis à Rixheim, pour l'ensemble des cours d'eau dont l'exutoire n'est pas le Rhin.
Fin février le Syndicat d'Assainissement de Dietwiller et environs disparaîtra à son tour.

Tout doucement, nous sentons la présence de l'Agglo à nos côtés. Le réseau Distribus a été étoffé. La ligne 8 permet de rejoindre Sierentz depuis Saint-Louis. Encore un effort et nous serons desservis. En attendant, le TAD (Transport à la Demande) se développe et nous permet des déplacements dans et hors de notre Agglo. Les délais de réservation du transport sont de plus en plus courts (H-3). Des discussions sont encore à mener concernant l'utilisation des abonnements Distribus pour le TAD et pour l'Inter-cité qui nous dessert depuis la gare de Mulhouse.

Nos demandes concernant les pistes et itinéraires cyclables ont reçu un avis favorable. Le maillage vers Rantzwiller et Steinbrunn-le-Bas devra être réalisé dans les prochaines années. Des dates ont été annoncées; attendons maintenant la réalisation.

Autre sujet épineux, le SCOT (Schéma de Cohérence et d'Organisation du Territoire) est en cours d'élaboration pour les 20 prochaines années. L'arrêt devrait intervenir bientôt. Mais l'État joue les garde-fous en bloquant, limitant, diminuant le développement de l'Agglo et donc des communes. Pour exemple, l'État interdit l'artificialisation des sols, ce qui contraint le développement des zones de construction. D'un autre côté, la densification des constructions sera encore plus importante, avec 20 constructions à l'hectare contre 15 aujourd'hui.

L'Agglo nous aide également par des interventions plus discrètes, comme le soutien apporté à notre service administratif. Des échanges entre l'Agglo et les communes sont organisés régulièrement. La mutualisation des services permet le prêt de matériel pour les communes et les associations tel que barrières, sonorisation, minibus.

Avec les nombreuses constructions de ces dernières années, la population augmente. Au nom de la municipalité je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue dans notre petit village. Je vous invite à rencontrer les présidents de nos associations, à vous inscrire aux animations et à participer activement à la vie associative.

Pour finir ce petit mot, continuons tous ensemble à préserver la convivialité et le bien vivre à Steinbrunn-le-Haut. Le respect des règles, parfois élémentaires, de bon sens et de bonne éducation permettront de passer sereinement une belle année 2020.

Votre maire
Vincent STRICH

# FINANCES ET BUDGET 2019

## D'un point de vue budgétaire, …

Le grand changement prévu à partir du 1er janvier 2020 est le transfert de compétences EAU & ASSAINISSEMENT vers les services de Saint-Louis Agglomération :

En effet, à compter du 1er janvier 2020, les compétences Eau et Assainissement seront intégralement et définitivement assurées par SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION.

Compte-tenu de cette nouvelle situation et comme indiqué dans un courrier qui vous a été remis, la facture qui vous est habituellement transmise en fin d'année et correspondant au 2ème semestre de l'année 2019 sera établie par les services de SLA. Elle sera envoyée vers la fin du 1er trimestre 2020 (mars/avril).

Ces délais sont incompressibles car SLA va devoir se doter d'un nouveau logiciel dont la mise en place, le paramétrage et les différentes vérifications prendront un peu de temps.

## De ce fait, vous n'aurez qu'une seule facture en 2019 mais 3 factures en 2020 :

- **Celle du 2ème semestre 2019 : en mars/avril 2020 (*)**
- **Celle du 1er semestre 2020 : en juin/juillet 2020 (*)**
- **Celle du 2ème semestre 2020 : en novembre 2020 (*)**

(*) ces dates sont données à titre indicatif, elles peuvent varier en fonction de l'organisation des services de SLA

Nous vous remercions sincèrement de nous avoir retourné le « carton-réponse » dans les délais demandés, ce qui nous permet de transférer une situation au plus juste vers SLA.

Pour la suite, la gestion sera assurée par le pôle de proximité de SIERENTZ (57 rue Rogg Haas – 03.89-28.54.28 – pôle-sierentz@agglo-saint-louis.fr). Un service d'astreinte sera mis en place, qui œuvrera 7j/7j et 24h/24h. Un numéro spécifique sera mis en place ; il sera communiqué très rapidement par voie de presse, sur le site internet de SLA ou sur demande en mairie.

C'est ce numéro qu'il vous faudra désormais appeler pour toutes questions ou remarques relatives à l'eau et à l'assainissement.

## Les tarifs appliqués en 2020 devraient être inchangés, à savoir :

- Prix de l'eau : 2.05 €/m$^3$
- Redevance antipollution : 0.35 €/m$^3$
- Redevance modernisation des réseaux : 0.233 €/m$^3$
- Taxe assainissement : 1.80 €/m$^3$
- Location compteur : 1.00 €/m$^3$

# FINANCES ET BUDGET 2019

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Prestations de services et fournitures | 86 698.39 |
| 2 | Charges de personnel, charges sociales, emplois-jeunes, mutuelle, indemnités des élus et indemnités du trésorier | 130 369.46 |
| 3 | Honoraires | 6 574.84 |
| 4 | Contributions obligatoires + subventions + FNGIR | 103 787.46 |
| 5 | Assurances | 8 450.78 |
| 6 | Charges financières | 10 331.56 |
| 7 | Charges exceptionnelles | 3 391.00 |
| 8 | Périscolaire et extrascolaire | 44 302.47 |
| | **TOTAL** | **393 905.96** |

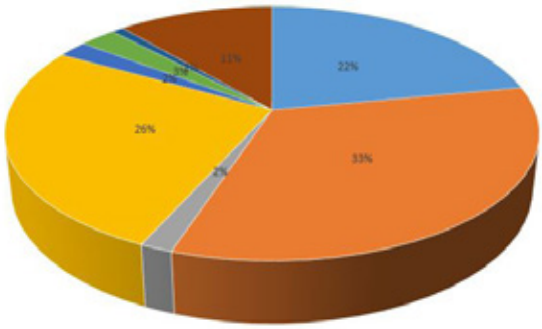

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Produit des services (conc. cimetière, loc. chasse, vente bois…) | 41 427.18 |
| 2 | Impôts et taxes | 240 227.28 |
| 3 | Dotations et participations | 154 772.05 |
| 4 | Autres produits de gestion courante | 11 592.21 |
| | **TOTAL** | **448 018.72** |

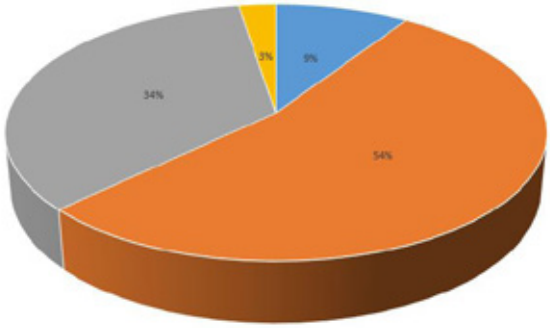

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Travaux de voirie | 57 442.04 |
| 2 | Matériel et outillage | 7 436.73 |
| 3 | Remboursement prêts | 79 564.13 |
| 4 | Bâtiments | 25 719.96 |
| 5 | Matériel pompiers | 3 169.27 |
| 6 | Frais d'études | 5 100.00 |
| 7 | Achat terrains | 6 120.00 |
| | **TOTAL** | **184 552.13** |

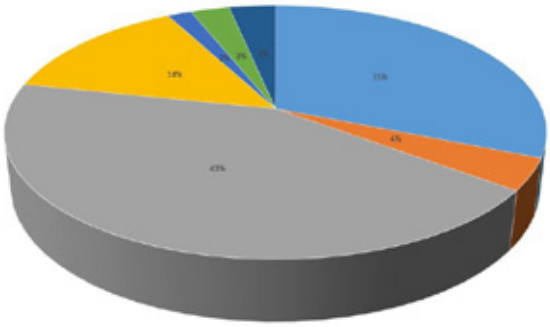

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Ressources propres (FCTVA, TA, …) | 101 911.56 |
| 2 | Amortissement subvention | 3 391.00 |
| 3 | Subventions | 41 100.00 |
| 4 | Excédent de fonctionnement | / |
| | **TOTAL** | **146 402.56** |

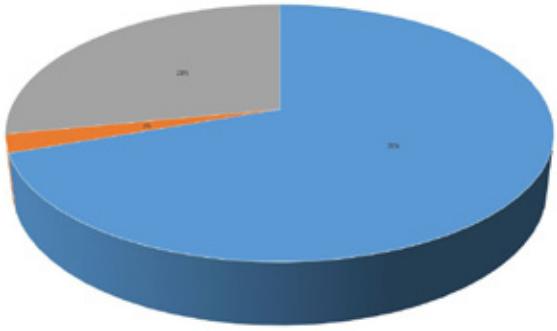

# VIE AU VILLAGE CINÉMA PLEIN AIR

## Une première à Steinbrunn-le-Haut !

Vendredi 29 août, derrière le Manoir s'est déroulée la première séance de cinéma plein air à Steinbrunn. L'entrée était gratuite, les spectateurs n'avaient qu'à apporter leurs sièges, couvertures et coussins pour s'installer confortablement sur l'herbe et profiter de cette belle soirée d'été.

**Pour cette première, environ 250 à 300 spectateurs se sont déplacés pour le film « Tout le monde debout ».**

La projection du film était précédée d'un court métrage scénarisé et réalisé par Jérôme Pruvot avec le concours d'enfants du village. Ce court métrage avait pour but de rappeler les différents temps forts de l'année dans le village que sont la journée citoyenne, la fête paysanne et la saint Nicolas au bénéfice du Téléthon. *(toujours visible sur la chaine Youtube du village)*

La qualité de l'image (écran de 8 mètres tout de même) et de la sono (merci à la CRCC), une température douce et un cadre original ont largement contribué à faire de cette soirée un succès auprès d'un public de tous les âges venu nombreux pour passer un bon moment. **« On est peut-être moins bien installé que dans son canapé, mais là, on a un ciel étoilé au-dessus de la tête… »**

Née au départ d'une idée un peu farfelue, la volonté d'organiser un cinéma plein air s'est rapidement imposée dans l'équipe municipale comme une opportunité supplémentaire d'animer le village en cette fin d'été.
C'était l'occasion d'offrir aux Steinbrunnois(es) un autre moment de convivialité qui fait écho à la fête du village organisée par la MJC au mois de juin. Mais aussi de fédérer dans un même élan l'ensemble des associations du village (sapeurs-pompiers, MJC, donneurs de sang, APE C'mots, chorale et conseil de fabrique) pour porter le projet et donner vie à cette soirée culturelle et familiale.

Les associations ont su répondre présentes et ont pris en charge l'organisation de la buvette (MJC) et de la petite restauration (sapeurs-pompiers et APE C'mots) alors que le conseil municipal gérait la projection du film et que la chorale et le conseil de fabrique se chargeaient de distribuer les tracts dans les communes voisines (Obermorschwiller, Steinbrunn-le-Bas et Rantzwiller).

La question de la répartition des bénéfices de la soirée a également été l'objet d'un rapide consensus ; l'argent récolté participera à l'achat d'une table de ping-pong extérieure qui sera installée au printemps afin que tous les habitants puissent en profiter les beaux jours venus, et tout particulièrement les jeunes pour qui l'aire de jeux n'est peut-être plus tout à fait adaptée.

**Un grand merci donc aux associations et à tous les bénévoles qui se sont investis pour l'organisation et la réussite de cette soirée.**

**Réservez la date du vendredi 28 août 2020 pour la prochaine soirée cinéma**

**Recherche figurants de tous âges pour le court métrage 2020 Contacter Jérôme Pruvot**

# VIE AU VILLAGE MAISONS FLEURIES

Le 20 juillet 2019, la commission « embellissement du village » accompagnée du Jury composé de Mmes Isabelle ADAM-CASTILLO et Angélique MARTIN ainsi que MM. EICHINGER, SCHLICHT et FUCHS a parcouru les rues du village afin de remarquer les efforts fournis par les habitants de notre commune qui se démarquent par le fleurissement mais aussi par le bon entretien de leurs propriétés.

Le Maire remercie également Isabelle et Angélique pour la belle décoration effectuée sur le tracteur et la calèche ; il remercie également notre agent communal Jean-Christophe pour sa disponibilité ce jour-là.

Le 8 Octobre dernier, la commission s'est réunie afin d'établir le classement et définir la valeur des bons d'achats.

Toutes nos félicitations aux personnes concernées et un grand merci à l'ensemble de la population pour les efforts réalisés chaque année.

| PRIX ET VALEUR | MAISONS AVEC JARDIN | MAISONS ESPACE LIMITE |
|---|---|---|
| 1er PRIX : 75 € | Mme STUTZ Fabienne | Mme Catherine WOLF & M. Pascal BAUER |
| 2éme PRIX : 45 € | Mme Agnès HASSLER | Mme & M. Maurice TRITTER |
| 3éme PRIX : 30 € | Mr et Mme SAUBOIS Alain | Mme Florence HIGELIN & M. René BRISINGER |
| 4éme PRIX : 25 € | M. Lucien STUTZ | Mme & M. Etienne MEYER |
| 5éme PRIX : 15 € | Mme & M. Bertrand JOESSEL | Mme & M. Philippe CHEVALIER |
| ENCOURAGEMENTS | Mme & M. Jean-Marc FRIGART<br>MM. Jean-Luc WINTERMANTEL & Serge BISSEL<br>Mme Marlène HIGELIN | M. Henri DENTZ<br>Mme & M. Renzo CODIROSSO<br>Mme & M. Maurice STIEFFATER<br>Mme Jeanne GERGES |

# VIE AU VILLAGE JOURNÉE CITOYENNE

La cinquième édition de la journée citoyenne dans notre village aura rassemblé plus de 80 villageois, souriants et engagés avec la même motivation : donner de son temps et de ses compétences au service de la communauté et partager un moment convivial en toute simplicité.

Les activités ne manquaient pas; de la peinture par ci, du ponçage par là, le désherbage, le nettoyage des abords, la préparation de quelques panneaux pour embellir notre village durant les fêtes.

**En une matinée, le village a fleuri de tous côtés.**

Et pour assurer la survie de tout ce petit monde, on a pu compter sur la distribution de petits pains, café, eau fraiche tout au long de la matinée.

A 13h, les participants se sont retrouvés autour d'un barbecue pour partager un repas bien mérité de grillades et de délicieuses salades préparées par les cuisinières citoyennes du jour.

**La municipalité remercie chaleureusement tous les acteurs de cette belle journée.**

**On compte sur vous l'année prochaine ?**

# JOURNÉE CITOYENNE

# COMMÉMORATION DES ARMISTICES

Le devoir de mémoire envers les soldats disparus lors de la première guerre mondiale, perdure sans faillir chaque année en octobre dans notre village. Les soldats Français bien sûr mais également les soldats italiens et roumains, ces derniers étant officiellement conviés pour la deuxième année à assister à ce moment de recueillement.

Après la messe célébrée par le père Célestin BRUNELLIERE, la cérémonie a été présidée par le Colonel Albert DURR.

La remise de gerbes s'est faite en présence de Mme Pascale TRAVAGLIATI, représentant M. Emilio LOLLI, Consul d'Italie, Mr Remus Constantin MARASESCU, Consul de Roumanie, M. Oreste d'AGOSTO, Président de l'ANCRI, M. Renzo BURELLI, Président de l'ANA, M. Thierry NICOLAS représentant M. Jean ROTTNER, Président de la Région GRAND EST, Mme Bernadette GROFF, Vice-Présidente du Conseil Départemental, M. Daniel ADRIAN, Conseiller départemental et Maire de LANDSER, M. Jean-Pierre WALTER, Président de l'OMSPAC, de nombreux Officiels et

collègues Maires, les militaires de réserve de l'armée italienne, Mesdames et Messieurs les porte-drapeaux, le corps des Sapeurs-Pompiers de Steinbrunn-le-Haut ainsi que les Présidents ou représentants des associations locales.
Ont participé également quelques Membres des Trompettes de Mulhouse ; le groupe Accordéon club vieux Mulhouse, qui cette année comptait quatre personnes dont une fillette, la touche alsacienne de la journée !
Suite à cette belle cérémonie, l'ensemble des participants s'est rendu en cortège à la mairie.

Avant le traditionnel verre de l'amitié, nombre de nos pompiers se sont vus remettre des médailles et diplômes d'honneur ; Toutes nos félicitations à MM. CHEVALIER Maxime, DIRRIG José, FRIGART Estéban et Loïc, JOESSEL Bertrand, LE PEUCH Alan, MALATRE Pierre, MEISTER Kévin, MEYER Alain, SCHMITT Raymond, SCHMUCK Jonathan et STRICH Vincent.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour cet émouvant et sympathique moment de retrouvailles avec nos amis italiens et roumains.

# JOURNÉE DES SENIORS

La traditionnelle et oh combien conviviale journée pour nos seniors aura marqué un début de mois de décembre d'une première belle touche festive.

La grande salle du Manoir était remplie d'une centaine de joyeux convives.

Le Maire, Vincent STRICH a animé l'apéritif par un discours de bienvenue et de remerciements à nos aînés ainsi qu'aux employés et conseillers municipaux, avec un remerciement particulier à Corinne OTT, adjointe et organisatrice de la journée.

Après une petite rétrospective de l'année 2019 qui fut riche en évènements, notre Maire a conclu en exprimant sa fierté de diriger un village qui s'anime, bouge et grandit avec autant de dynamisme et d'harmonie.

Pierrot le musicien a immédiatement enchaîné les valses, marches et autres « boogies » qui n'ont cessé qu'à la tombée de la nuit.

La visite « surprise » (que l'on pourrait qualifier de presque traditionnelle désormais) de M Bruno FUCHS, notre député, ravi de passer un peu de temps avec des hommes et des femmes pour qui convivialité, chaleur humaine et don de soi ne sont pas de vains mots a quelque peu été bousculée par l'arrivée tonitruante de « Germaine » (alias Sabine Kohler) ; une étonnante et détonante « technicienne de surface » qui a agité son plumeau tout en enchaînant des histoires toutes plus drôles les unes que les autres dans un alsacien irréprochable et irrésistible.

On aura bien mangé, bien dansé et bien ri. Une journée parfaite, en somme.

# ÉTAT CIVIL 2019

## NAISSANCES

**Roxane MONA**
née le 06/02/2019

**Gauthier REMY**
né le 16/03/2019

**Chiara BARTHET**
née le 25/03/2019

**Liham SUSSELIN-CHOUCAOUI**
né le 24/04/2019

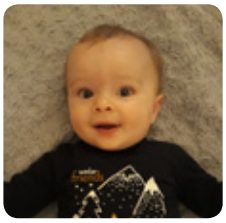

**Tiago GONZALES**
né le 02/06/2019

**Emma Suzanne JUNCKER-KAPLAN**
née le 07/07/2019

**Sacha LANG**
né le 23/07/2019

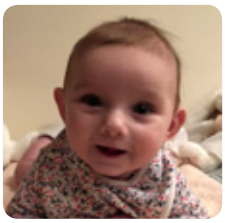

**Léonie WISSELMANN**
née le 15/08/2019

**Juliette STUDER**
née le 20/08/2019

**Baptiste MORGEN**
né le 31/08/2019

**Julie STIRN-MISSLAND**
née le 14/10/2019

## MARIAGES

le 02/02/2019
**Gilles SALZIGER & Anna LEBEDEVA**

le 29/06/2019
**Mathieu LITZLER & Vanessa TOTARO**

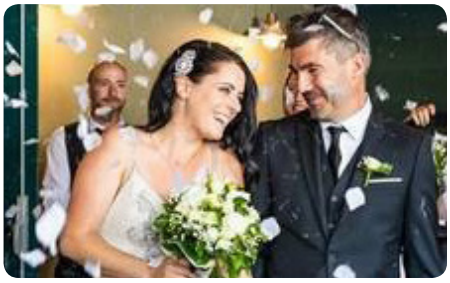

le 21/12/2019
**David LADISENKO & Anne-Catherine BOUZAIENE**

## PACS

le 04/03/2019 – Danielle GUBIANI & Cécile JOMARD
le 18/04/2019 – Christophe HERTH & Céline WALTERSBERGER
le 11/06/2019 – Jorian ZIHLMANN & Charlotte MENGIS
le 10/09/2019 – Mickaël WALTERSBERGER & Julia MALATRE
le 11/09/2019 – Franck HUBSCHWERLIN & Coralie SCHNATZ
le 15/10/2019 – Pierre PINEAU--VANLAARHOVEN & Camille ZWEIFEL
le 24/10/2019 – Sébastien WURCKER & Julie KREMPER
le 04/12/2019 – Cyrille END & Fanny DIF

PACS - le 11/06/2019
**Jorian ZIHLMANN & Charlotte MENGIS**

# ÉTAT CIVIL 2019

## GRANDS ÂGES

**96 ans**
le 06/07/2019 – Mme Henriette KNECHT
**95 ans**
le 08/07/2019 – Mme Irène HELGEN
**94 ans**
le 06/01/2019 – Mme Elise GERMAIN
le 22/04/2019 – M. René ERHARD
**93 ans**
le 06/08/2019 – M. Alphonse KIECHLER
**92 ans**
le 12/05/2019 – M. Joseph GROELLY
le 26/12/2019 – Mme Marie-Thérèse SCHURDER
**91 ans**
le 17/01/2019 – Mme Germaine KOHLER
le 17/03/2019 – Mme Charlotte KIECHLER
le 28/11/2019 – Mme Alphonsine WINDENBERGER
**90 ans**
le 13/01/2019 – Mme Gérardine MEYER
le 11/11/2019 – Mme Marie-Antoinette STRICH
**85 ans**
le 25/03/2019 – Mme Antoinette BANNWARTH
le 12/05/2019 – M. Jean STRICH
le 26/08/2019 – Mme Fernande DENTZ
le 20/11/2019 – M. Maurice STIEFFATER
le 23/11/2019 – Mme Sarah PRETOT
le 31/12/2019 – Mme Jeanne GERGES
**80 ans**
le 27/01/2019 – Mme Agnès HASSLER
le 12/03/2019 – Mme Liliane LITZLER
le 31/03/2019 – M. Bernard HARTZER
le 28/05/2019 – M. Bernard RESS
le 09/08/2019 – M. Michel BISEY
le 16/10/2019 – Mme Rolande BROEGLIN
le 09/12/2019 – Mme Monique FREY

## DOYENNE ET DOYEN D'ÂGE

**Mme Henriette KNECHT**
qui a eu 96 ans le 06/07/2019
**M. René ERHARD**
qui a eu 93 ans le 22/04/2019

## DÉCÈS

le 01/01/2019 – Mme Clémence HELGEN (née BROEGLIN), 89 ans
le 17/01/2019 – Mme Gérardine MEYER (née MARTIN), 90 ans
le 18/04/2019 – Mme Elise GERMAIN (née SCHMUCK), 94 ans
le 28/04/2019 – M. Alphonse KIECHLER, 93 ans
le 26/07/2019 – Mme Marie Alice WOLF (née WINDENBERGER), 93 ans
le 09/12/2019 – M. André HARNIST, 76 ans

## NOUVEAUX ARRIVANTS

Famille BIANCO - CILIENTO
M. BIDALOT
Famille CRISTA - MENTZINGER
Mme DELNEF
M. Mme DURSKI - KLEIN
Famille END – DIF - ONIMUS
M. Mme HUGONNET
Mme JOMARD
Famille JUNCKER – KAPLAN
Famille KESSLER - FAREZ
Famille MAGNETTE – SOLLER
M. Mme QUIQUAND
M. SCHERRER
M. Mme THIEMANN - HOUBDINE
M. Mme WURCKER – KREMPER
Famille MAURER – ROBE

## NOCES D'OR 50 ANS

le 04/07/2019 – Mme et M. Gérard BOSCHERT

## NOCES D'OR 50 ANS

le 17/10/2019 – Mme et M. Georges SALZIGER

## NOCES DE DIAMANT 60 ANS

le 03/04/2019 – Mme et M. André STOECKLIN

# PÉRISCOLAIRE LA CABANE DES FARFADETS

Cette année encore notre accueil de loisirs organisé par les Foyers Clubs d'Alsace est en place au Manoir au 1, rue des Seigneurs. Les Farfadets vont pouvoir laisser parler leur créativité autour de diverses activités. Nous accueillons 24 enfants les midis, de 6 à 9 les soirs et 12 les mercredis. Les mercredis se déroulent à la journée ou en demi journée avec ou sans repas et nous permettent de faire de nouvelles rencontres et de nous reconnecter à la nature. Voici un aperçu des animations de l'année qui a amené tous les enfants qui fréquentent notre accueil à découvrir la diversité de la vie qui nous entoure.

**Une petite rétrospective de l'année scolaire écoulée :**

## De janvier à juillet : En périscolaire sur les soirées

Cette année les enfants ont découvert à travers les projets :

Le lundi : après le tour de France des mille et une saveurs de nos régions, les enfants sont partis à la découverte des trésors culinaires du monde entier. Les enfants ont pu ramener leur création ou les déguster le lendemain pour le goûter.

Le mardi : placé sous le signe de la création, les enfants ont pu proposer tout au long de l'année des activités et les animer au reste du groupe. Ils ont également utilisé leur talent artistique pour le bien d'actions auxquelles le périscolaire a participé.

Jeudi : Le monde regorge de jeux, de faunes et flores diverses. Les enfants sont partis à la découverte des trésors que renferme le monde. Création artistique en fonction du pays, découverte d'autres jeux et les créer. Le vendredi : fin de semaine soirée plus zen autour de jeux de sociétés.

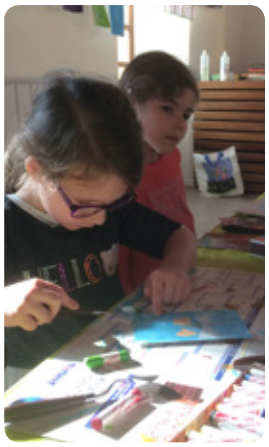

### Les mercredis

Les enfants ont pu découvrir la nature sous d'autres formes à travers des créations manuelles, des sorties dans les alentours, de jeux dans la nature, du géocaching. Nous nous sommes également retrouvés avec le périscolaire de Waltenheim deux fois par mois autour d'activités ou de sorties nature.

### Vacances de février : «la grande lessive»

Une semaine dédiée à la création artistique pour provoquer expérimentation et découverte.

Les enfants ont pu découvrir des univers graphiques différents, découvrir des artistes singuliers et explorer la matière par une variété de techniques (peinture, encre, craie, à la main…). Ils ont pu également fabriquer leur propre papier et s'essayer à l'art de la linogravure.

### Vacances d'avril : « découverte des petites bêtes »

Les enfants ont pu découvrir les différentes petites bêtes qui se cachent dans nos jardins et où elles vivent. L'objectif étant de les sensibiliser au respect de la nature et à sa protection. A travers nos différentes activités, nous voulions également qu'ils puissent mieux appréhender leur peur des insectes.

Nous avons visité le vivarium du moulin à Lauterbach Zell où nous avons retrouvé des espèces déjà vues plus tôt dans la semaine lors de la présentation par une intervenante d'espèces peu connues. Suite à cela, le périscolaire a adopté un phasme scorpion et 15 phasmes branches.

### Vacances d'été : « show must go on » semaine du 8 au 12 juillet

Cette semaine a été placée sous le signe de l'expression à travers plusieurs spectacles. Les plus jeunes ont créé un spectacle de danse, un spectacle d'accrosport et une histoire en théâtre musical. Les plus grands avec l'aide d'un intervenant ont fabriqué leurs marionnettes en éléments naturels et créé leur histoire.

La semaine s'est clôturée par une représentation de chaque groupe devant les parents.

# PÉRISCOLAIRE LA CABANE DES FARFADETS

**« Ramener la coupe à la maison » semaine du 15 au 19 juillet**

Semaine sportive pour développer fairplay et esprit d'équipe. Les enfants ont pu découvrir d'autres sports comme l'ultimate, le flagfoot ou encore le bumball. Les plus jeunes qui ne sont pas en reste ont pu découvrir des jeux collectifs comme relais chifoumi, le relais morpions ou le lancer de comètes. La semaine s'est achevée par de grandes olympiades pour les plus jeunes à l'accueil de loisirs et les plus grands à Riedisheim où ils ont affronté les accueils de loisirs de Riedisheim, Zillisheim et Fislis.

**« Tous pareils, tous différents et tous uniques ! » semaine du 22 au 26 juillet**

Une semaine dédiée au vivre ensemble, au respect et à la solidarité pour comprendre la différence et le handicap.

Les enfants ont découvert quelques handicaps comme la surdité et la déficience visuelle. Des activités ont été organisées pour leur montrer la difficulté rencontrée lorsque l'un de nos sens est mis à l'épreuve.
Ils ont été initiés à la langue des signes et ont pu se rendre compte de la difficulté de se mouvoir à l'aide de lunettes recréant différents degrés de cécités visuelles. Les lunettes nous ont été prêtées par l'association du Phare à Illzach.

**Depuis la rentrée 2019/2020 :**
**Vacances de la Toussaint : « pars à l'aventure avec Indy James »**

Un célèbre aventurier Indy James est venu recruter de jeunes aventuriers pour l'aider à retrouver le crâne de cristal. Ce crâne renferme un trésor précieux et se serait caché dans les contrées mexicaines. Mais l'aventure n'est pas terminée, rendez-vous aux prochaines vacances pour la suite des péripéties !!!

**Le périscolaire et les mercredis :**

Les farfadets ont plus d'un tour dans leur sac et savent faire plein de choses. Cette année ils feront : cuisine du monde en alternance avec les recettes de chaque famille (recette que tout le monde réclame ou recette de grand-mère). N'hésitez pas à nous envoyer la vôtre !!! Petits jeux ou activités pour explorer nos 5 sens. Petits jeux de groupe pour solidifier nos liens.

Les mercredis, les «farfadets » continueront à partager des moments avec les « lutins » du périscolaire de Waltenheim. Ce sera l'occasion de partager des moments ensemble car plus on est de fous plus on rit !!! Cette année nous en profiterons pour développer les jeux collectifs. Nous continuerons notre reconnexion à la nature en découvrant les paysages Haut-Rhinois.

Cette année marque également le départ de notre animatrice Sandrine. Après 6 années à partager le quotidien des enfants, pour la plupart en les voyant grandir, Sandrine a pris la décision de se lancer de nouveaux défis pour de nouvelles aventures. Son sourire, sa bonne humeur et sa joie de vivre nous manqueront.

**Nous lui souhaitons bonne route !!!** **Et bienvenue à son remplaçant Yanis !!**

**UN GRAND MERCI À TOUS LES PARTENAIRES ET AUX FAMILLES QUI ONT DONNÉ VIE À NOS PROJETS.**

L'équipe de la « Cabane des Farfadets »

# ÉCOLE MATERNELLE « LES LUTINS DU MANOIR »

## Tous champions !

Les élèves de CP ont réalisé un petit bilan en mathématiques, où il fallait répondre à des questions. Selon le nombre de réponses correctes, ils ont gagné une médaille d'or, d'argent ou de bronze.

## Super la rentrée !

Dès la rentrée de septembre, les élèves ont affiché un sourire radieux, contents de retourner à l'école après presque deux mois de vacances ! Même les « Petits » étaient ravis !

## Des graines

Dans le cadre de notre projet d'école, les « Petits » ont appris à reconnaître des graines de tournesol et de maïs. Ils ont pu faire le lien avec ce qui avait été planté dans les bacs de l'école, et ont pu observer, lors de la promenade automnale, tous les champs de maïs qui ont été moissonnés dans le village de leur école.

## La semaine du goût

Dans le cadre de la semaine du goût, les enfants ont bénéficié de l'intervention de Magali, fromagère d'Illfurth, qui leur a fait goûter toutes sortes de fromages (emmental, maroilles, roquefort, brie, bûchette de chèvre) et a répondu à toutes leurs questions. Il y en avait vraiment pour tous les goûts !

Les enfants ont également participé à des ateliers tournants sur les 5 sens à la Nef des Jouets à Soultz : ils ont pu jouer à toutes sortes de jeux tactiles, fabriquer un petit serpent, faire des madeleines sucrées et salées qu'ils ont pu ramener chez eux !

Le vendredi 11 octobre 2019, dans le cadre de la semaine du goût, la classe de Moyens et des Grands de Steinbrunn-le-Haut est allée découvrir ou redécouvrir les environs de l'école. Ce fut l'occasion de se repérer dans un environnement proche, d'écouter quelques légendes ou anecdotes sur le village racontées par Anne-Marie, l'ATSEM de la classe et de récolter divers fruits et plantes : coing, marrons, noix, fleurs diverses, baies d'églantier, champignons…

Durant leur promenade, les élèves ont également trouvé un autre genre de trésor : un galet décoré qu'il a fallu faire voyager après l'avoir pris en photo. Les élèves l'ont recaché et attendent de voir si quelqu'un le retrouve.

De retour à l'école, les élèves ont demandé s'ils pouvaient quand même faire du sport malgré la promenade, comme quoi les deux heures de marche n'auront pas eu raison de leurs petites jambes !!

# ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE « DE LA FONTAINE »

Cette année a été chargée en évènements divers et variés. Nous en avons bien profité et appris plein de nouvelles choses à chaque fois !

Des étudiants de l'école de chimie sont venus dans nos classes pour faire des expériences et nous apprendre les lois des mélanges.

Notre classe découverte a été un point très important de notre année. Comme le temps ne permettait pas toutes les sorties prévues, nous avons beaucoup travaillé sur les traces des animaux (faciles à repérer dans la neige !), fait de l'escalade et travaillé autour du thème des Poilus de la Première Guerre Mondiale.

Nous avons aussi fait plusieurs séances de jeux… mais comme c'est à l'école, ce sont des jeux mathématiques que nous avons découvert !

Les lauréats de notre concours de dessins, avec leurs magnifiques œuvres !

La classe de CM1/CM2 a participé au cross organisé par le collège de Sierentz. Trois enfants se sont particulièrement distingués en terminant premier de leur niveau : Mathilde Strich (CM2 fille), Timéo Christen (CM1 garçon) et Aliya ElOualidi (CM1 fille).

## La semaine du goût

Dans le cadre de la semaine du goût, les élèves de l'école élémentaire ont participé à des ateliers. Les enfants ont ainsi fabriqué du beurre qu'ils ont ensuite dégusté. Ils ont également travaillé autour d'un photographe roumain, Dan Kretu, qui détourne les aliments afin de créer des objets nouveaux.
Après avoir observé ses œuvres, ils ont réalisé une production de leur choix. Les enfants ont dégusté différentes eaux à propos desquelles ils ont pu s'exprimer. En dernier lieu, les élèves ont classé les aliments selon leur origine.

Le dernier jour, les enfants ont pu déguster quatre sortes de fromages (mimolette, tomme aux fleurs, tomme de chèvre et fourme d'Ambert) accompagnés de pains (seigle et à l'épeautre).

# ASSOCIATION MJC

## VENEZ NOUS REJOINDRE !

La vie de la MJC est rythmée par ses activités régulières, qui se déroulent toutes les semaines et les évènements ponctuels. Le rôle du comité est de faire fonctionner les activités proposées par la MJC, de gérer les locaux (salle de manoir, caveau et cuisine), et d'organiser les manifestations, les plus importantes étant la fête d'été et le gala de danse au mois de juin.

Nous cherchons bien sûr à renforcer et renouveler le comité, et nous serons heureux d'accueillir de nouvelles personnes qui désirent participer à la vie associative et qui veulent s'engager dans une équipe qui a à cœur d'animer le village.
De quoi s'agit-il ? Participer à des réunions mensuelles, préparer les manifestations à venir, participer aux manifestations, traiter les points relatifs au fonctionnement à la gestion des locaux et la gestion des activités, mais aussi apporter de nouvelles idées, une nouvelle dynamique.

Venez nous aider à poursuivre ce qui a été créé il y a plus de trente-six ans, mais également venez nous aider à nous renouveler. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter le président au 07 50 37 36 93.

### Le comité est renouvelé lors de l'assemblée générale qui se tient en Mars.

Nous avons démarré l'année avec une après-midi « jeux de société ». Grâce à Stéphanie et Rémy, qui sont passionnés dans ce domaine, nous avons pu découvrir de nouveaux jeux. Un grand merci à eux.
La fête du village a été bien arrosée cette année au propre comme au figuré. La pluie nous a accompagnés une bonne partie de la soirée. Pourtant, les habitants de Steinbrunn étaient au rendez-vous. Il semble que rien ne peut altérer le succès de cette soirée. Un grand merci à vous. Merci également à toutes les personnes qui nous aident, sans qui cette fête ne pourrait pas exister. Cette année nous avons accueilli l'association APE C'Mots qui a tenu un stand de crêpes et de barbe à papa. C'était une première collaboration qui a été très positive. Une belle entraide qui en appelle d'autres.

Le gala de danse a encore été cette année d'une grande qualité. Le public est venu en nombre soutenir, admirer et applaudir nos danseuses et danseurs. Les images parlent d'elles-mêmes !

Un grand bravo à ces jeunes et à leur professeur Nelly Gimenez. Merci également à toutes les personnes qui œuvrent en coulisses, au bar, à la caisse et à la régie. Votre aide est précieuse.

Nous avons participé comme d'autres associations à la soirée Cinéma plein air. Une très belle réussite. Bravo à la commune pour l'organisation, et merci aux autres associations (Pompiers, Donneurs de sang, Chorale, APE C'mots, Conseil de fabrique) pour cette sympathique collaboration.

Je profite chaque année de cet article pour remercier l'équipe qui compose le comité, sans qui rien ne serait possible. Merci à Nicole, Georges, Tina, Étienne, Pierre, Nathalie, Maxime, Catherine, et les nouveaux qui nous ont rejoint cette année : Jérôme, Agathe, Marie-José et Jean Mathieu. Chacun a contribué dans la mesure de ses possibilités et je vous en remercie du fond du cœur.
Nous avons à regretter le départ de Fabienne, après 34 ans de loyaux services. Fabienne a rejoint la MJC à l'âge de 17 ans. Un an plus tard elle est élue au comité au poste de trésorière adjointe – la trésorière en poste étant Christiane Bisey. Au bout d'une autre année elles échangent leur poste et Fabienne devient trésorière, une fonction qu'elle gardera 34 ans jusqu'à aujourd'hui. Fabienne a toujours excellé dans ce domaine. Merci et bravo pour toutes ces années.

Nous regrettons également le départ d'Anne-Marie de l'équipe cuisine, mais nous avons le plaisir de la revoir en tant que co-animatrice avec Hubert, d'une nouvelle activité qui a débuté en novembre : la marche nordique. Beaucoup de réussite à vous.

**Enfin je termine en remerciant tous les animateurs qui encadrent les activités de la semaine :**
- Nelly Gimenez pour la danse, la Fit'gym et le Fitness (jusqu'en juin 2019)
- Marlène Higelin qui anime Belote, Tarot et Scrabble
- Fabienne Chevalier qui anime « Travaux d'aiguilles »
- Christiane Bisey qui anime ciseaux folie
- Nathalie Kientz qui m'a aidé à animer les cours de Salsa jusqu'en Juin 2019.
- Nathalie Voegtlin pour le cours de Pilates, une activité qui a démarré en septembre et qui marche fort.

## Un grand merci à toutes !

Alain Kientz
Président de la MJC

## PHOTOS DU GALA DE DANSE 2019

# ASSOCIATION CONSEIL DE FABRIQUE

## Bénédiction de la nouvelle porte

Dimanche 17 mars 2019, à l'issue de la messe, Père Jean-Claude HEINRICH a béni la nouvelle porte de l'église St Maurice, en prononçant des prières en l'honneur du Christ et de la Vierge Marie.

Il achève la bénédiction par l'aspersion de l'eau bénite, symbole de la vie, de la sanctification et de la purification, en demandant au Seigneur de bénir toutes celles et ceux qui passent le seuil de cette belle porte.

Au nom des paroissiens et des membres du conseil de fabrique, je remercie Jean-Claude pour cette belle cérémonie.

Solange FRIGART
Présidente du conseil de fabrique

# ASSOCIATION AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Lors de l'assemblée générale du 7 avril 2019, j'ai repris les rênes de l'amicale des donneurs de sang bénévoles de Steinbrunn-le-Haut.

Je tiens particulièrement à remercier Georges MARTIN, Président de l'amicale depuis 2005. Il a œuvré sans relâche depuis 1968 d'abord en tant que membre, puis en tant que président pour le bien des donneurs de sang bénévoles ainsi que pour l'amicale.

Je lui souhaite une paisible «retraite» mais je sais que nous pourrons encore compter sur lui pour nous prêter main forte.
Vous pouvez dès à présent noter les dates des dons pour l'année 2020: 24 mars, 30 juin et 29 septembre.

Depuis peu, l'EFS a décidé de ne participer qu'à hauteur de 1,5 €uro par donneur à la collation. Nous restons plus que jamais déterminés et ne manquerons pas de réjouir vos papilles dans la convivialité lors des dons.

**En vous remerciant pour vos dons pendant l'année 2019, nous espérons vous compter encore plus nombreux en 2020. N'hésitez pas à venir accompagnés de vos enfants.**

La présidente, Sonia Strich.

# ASSOCIATION LA CHORALE SAINTE CÉCILE

Dans ce monde toujours en action, en évolution, osons dire stop et osons prendre du temps...

Du temps pour soi, pour sa famille, ses amis...et pourquoi pas pour la chorale paroissiale.

Nous comptons actuellement 7 à 9 personnes à la tribune, organiste compris, grâce au renfort de chanteurs des chorales voisines de Steinbrunn-le-Bas et Bruebach, que nous remercions vivement.

C'est un bien petit groupe qui ne demande qu'à s'étoffer...

Mais nous prenons plaisir à nous retrouver le vendredi à 20h pour la répétition de la messe du samedi ou du dimanche à venir.

L'investissement temps n'est pas très important puisqu'il y a 1 messe toutes les 3 semaines, en moyenne, sur l'année. Donc, 1h30 de répétition et 1h de messe toutes les 3 semaines. Ce n'est « pas si pire », comme disent nos amis canadiens !

Si nous reprenons des chants connus, nous avons aussi l'occasion d'en apprendre de nouveaux, un peu plus rythmés, ou pas !

Les répétitions se passent dans une ambiance décontractée et après le chant, nous avons toujours quelques échanges : de notre semaine passée, de nos petits soucis, de nos joies aussi, des fois même un anniversaire fêté dignement vient clôturer la soirée !

Moment convivial, également, à la fin de l'été : la chorale de Bruebach nous invite à son voyage annuel, durant un week-end ou un dimanche. Toujours bien organisé, culturel et amical, ce voyage nous permet de nous connaître mieux et différemment.

Alors, prenez le temps et venez tenter l'aventure à nos côtés, n'hésitez pas à venir nous rejoindre : il reste des places libres, la vue depuis la tribune est imprenable et... Venir essayer ne vous engage pas.

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Présidente de la chorale Sainte Cécile, Fabienne Chevalier (tél. : 06.99.70.20.91.) ou le chef de chœur, Pascal Schaffhauser (tél. : 03.89.26.81.34.).**

**Au plaisir de vous accueillir.**

# ASSOCIATION APE C'MOTS

Au cours de l'année 2018/2019, l'association APE C'Mots a contribué à l'animation de plusieurs petits évènements dans nos villages (collation à la fête de Noël de l'école, Vente de sapins, Vente de Chocolats et Course aux Œufs de Pâques, Kermesse scolaire, les - déjà célèbres – Barbes à Papa de la Fête du Village…).

Les contraintes légales autour de la neutralité commerciale à l'école s'étant accrues, l'association est devenue indispensable pour permettre de centraliser l'achat/revente de diverses choses, sur les actions menées parallèlement par les professeurs des écoles ou les parents délégués.

La finalité commune de toutes ces opérations est de permettre la multiplication des activités ludiques et projets pédagogiques, afin d'ouvrir les enfants à la diversité, mais aussi aux challenges, du monde qui les attend…

**Le bilan de cette première année s'est avéré très positif, puisqu'en 2018/2019, l'APE C'Mots c'est….**

- *Plus de 30 familles adhérentes*
- *Plus de 8 300 € récoltés pour un bénéfice net de 4 000 € grâce à….*
- *… plus de 1 500 heures de bénévolat cumulées (merci à toutes nos petites mains!)*
- *Un apport de 1 100 € pour financer la classe verte 2018/2019*
- *La subvention des sorties de fin d'année (transport) et… 165 € de glaces englouties au zoo!*
- *Une participation à l'achat de la table de ping-pong destinée à l'aire de jeu de Steinbrunn-le-Haut*
- *Et encore plein d'envies et de projets dans la besace !*

L'adhésion (ou les dons !) à l'association est ouverte à tous – parents d'élèves, d'anciens ou de futurs élèves, ou toute autre personne désireuse de soutenir nos écoles ou des actions pour les enfants de nos villages !

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : ape.cmots@gmail.com, nous rejoindre sur notre page Facebook ou simplement nous glisser un petit mot dans la boite aux lettres de l'association (à la mairie de Steinbrunn-le-Haut).

Merci à tous pour votre soutien financier, physique ou participatif (ou les 3!)

**Rejoignez-nous encore plus nombreux !** **A bientôt !!**

# ASSOCIATION AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Tout d'abord, un grand merci pour l'accueil chaleureux lors de notre passage avec le traditionnel calendrier.
Votre soutien nous permet chaque année d'assurer l'entretien et le renouvellement du matériel nécessaire aux interventions.

**Nouvelles recrues :**
Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir deux nouvelles recrues :

- Léa Andréutti issue des jeunes sapeurs-pompiers et qui a suivi pas moins de 130 heures de formation.
- Thomas Fischbach pompier volontaire confirmé et nouvel habitant du village.

**Merci à eux deux et souhaitons-leur le meilleur.**

Nous lançons un nouvel appel aux jeunes et moins jeunes du village qui souhaitent faire un stage d'initiation.

**Vous pouvez contacter notre chef de corps Jean-Marc Frigart au 03 89 26 82 13**

**Interventions 2019 :**
Le bilan se solde par une vingtaine de sorties : feux, secours à personnes et nids de guêpes.

**Nomination :**
Le caporal-chef Alan Lepeuch est promu au grade de sergent.

**Changements au sein du comité :**
Cette année fut l'année du changement. Plusieurs membres du comité ont décidé de prendre un peu de recul tout en restant membres actifs de notre association.

Un grand merci à Jeannot, Alain, Raymond et Philippe pour leur engagement et plus particulièrement à José Dirrig notre ancien président.

Clément Martin, le président de l'amicale

# INFOS UNE NAISSANCE, UN ARBRE

Notre devenue rituelle plantation d'arbres fruitiers, en l'honneur des bébés de notre commune nés dans l'année a eu lieu le samedi 23 Novembre 2019.

Année exceptionnelle étant donné le nombre de « tous nouveaux » habitants : treize ! (11 naissances en 2019 et 2 en toute fin d'année 2018) record absolu depuis de nombreuses années. Depuis la mise en place de cette initiative, le nombre des naissances avait plafonné à huit ….

Cette année encore, des « grands frères » ont aidé à la plantation de l'arbre de leurs petites sœurs. Et non seulement les heureux parents mais aussi les membres de plusieurs familles ont participé à cette matinée !

L'air était vif mais quelques minutes de maniement de la pelle ont bien réchauffé les jardiniers !

De retour à la mairie pour un verre de l'amitié, de futurs voisins ont pu faire connaissance et rendez-vous est pris pour des retrouvailles au plus tard à la rentrée en maternelle!

## LE DÉPART DE THIEBAUT

M. Thiébaut PERIOT a bénéficié d'un contrat de mise à disposition par le Centre de Gestion d'une durée de 6 mois à raison de 16 heures hebdomadaires. La période s'est échelonnée de début mai à fin octobre. Sa mission était principalement axée sur l'entretien des espaces verts, l'arrosage durant la période estivale et d'autres travaux qui incombent au service technique.
Nous lui souhaitons une bonne continuation et le remercions pour le travail effectué dans notre commune.

## L'ARRIVÉE DE SYLVIE

Nous tenons tout particulièrement à souhaiter la bienvenue à Mme Sylvie LEWON, notre collègue qui a rejoint le service administratif le 28 janvier 2019.

De par ses expériences passées, même si elles sont moindres dans le secteur public, elle a déjà fait preuve d'un accompagnement précieux en utilisant ses solides compétences.
Souhaitons que se poursuive ainsi et longtemps, cette belle collaboration.

Sylvie fait suite à Ysabelle qui a rejoint la mairie de SIERENTZ. Nous lui souhaitons une bonne continuation et la remercions sincèrement pour ses « presque » 4 années passées à la mairie de Steinbrunn-le-Haut.

## EMPLOIS-JEUNES

### Deux gars et une fille.

Léa, Louis et Thomas ont sacrifié quinze jours de leurs précieuses vacances pour travailler au service de notre commune.

Ils auront arraché ces satanées mauvaises herbes qui reviennent chaque année, nettoyé et arrosé les nombreux et magnifiques géraniums qui embellissent notre petit village, poncé et peint, gratté et frotté, distribué des factures et relevé des compteurs d'eau, archivé et rangé papiers et documents en mairie.

Ce n'était pas forcément excitant comme « job » mais quinze jours, ça passe très vite et quelle satisfaction de pouvoir financer ses projets ou se faire plaisir avec un premier salaire bien mérité !

## SITE INTERNET

**Restez informés tout au long de l'année en consultant le site Internet de**

**www.steinbrunn-le-haut.fr**

## DÉJECTIONS CANINES, QUELLES SOLUTIONS ?

Dans toutes les municipalités la loi impose de ramasser les crottes de son chien. C'est une règle élémentaire de savoir-vivre, un devoir citoyen. Ramasser, ce n'est pas s'abaisser. C'est une preuve de civisme avec une dimension morale. Un geste citoyen, un geste simple, faire disparaître les cacas de chien avec un sac à crotte.

Cependant quelques propriétaires de chiens continuent à laisser leurs animaux faire leurs besoins sur les trottoirs voire devant les entrées des riverains, sur les espaces verts au cœur du village, là où les enfants se retrouvent pour jouer, notamment au niveau de l'aire de jeux … Et même sur les chemins de terre régulièrement empruntés par des marcheurs …Il s'agit d'un évident manque de respect et de savoir vivre. Les espaces libres sont suffisamment nombreux à l'orée du village pour les promenades avec les chiens.

Par conséquent, nous demandons instamment aux propriétaires de chiens, de respecter les lieux publics, trottoirs, espaces verts et même les chemins. Il importe aux propriétaires de chiens d'enlever et de nettoyer immédiatement par tous les moyens appropriés les matières fécales de leur animal.

Malgré le rappel qui est fait chaque année dans notre bulletin municipal, aucune évolution! Espérons que cet article « à part entière » interpelle la population car ce problème devenu récurrent est régulièrement signalé en mairie. La sensibilisation est ouverte et établie, il est à espérer une prise de conscience civique et responsable de la part de tous.
Il serait regrettable de devoir prendre un arrêté municipal faisant mention d'une sanction qui en cas de non-respect de l'interdiction serait passible d'une amende …

**Merci pour l'attention que vous porterez à cet article et pour sa mise en application …**

## CODE DU CADENAS, SITE DÉCHETS VERTS

Nous vous informons que le code du cadenas sera changé à partir du **6 Janvier 2020**.
Nous vous rappelons que ce site est exclusivement réservé aux particuliers ; vous ne devez en aucun cas communiquer le code d'accès à une entreprise de paysagiste même si elle travaille chez vous. Pour des petits travaux d'entretien de votre propriété, les déchets verts peuvent être vidangés sur le site mais vous devez absolument les accompagner pour l'accès. Pour les gros travaux de taille, les entreprises savent qu'elles doivent aller chez Roellinger, sur la route nationale de Schlierbach-Dietwiller pour vider leur remorque.

**Si nous constatons la présence d'un professionnel sur le site, la Brigade Verte sera informée, elle pourra alors dresser un PV et astreindre le contrevenant au paiement d'une amende.**

Pour connaître le nouveau code, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie.
MERCI pour votre compréhension et votre implication dans ces gestes de civisme et de respect.

## MERCI DE RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE

# INFOS ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Les dates des élections municipales de 2020 sont fixées au
**dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et au dimanche 22 mars 2020 pour le second**.
Le bureau de vote se tiendra dans le hall de l'école maternelle, de 8h00 à 18h00.
Pour pouvoir voter, un électeur doit avoir au moins 18 ans, être de nationalité française ou d'un pays membre de l'UE, être inscrit sur les listes électorales et jouir de ses droits civils ou politiques.
**Il vous faudra vous munir de votre carte électorale ou d'une pièce d'identité.**

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

**La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est fixée au 7 février 2020.**

Les formalités d'inscription sur les listes électorales de votre bureau de vote peuvent être remplies soit en vous rendant à la mairie, soit directement sur Internet.
**Les pièces à fournir sont les suivantes :**
• Le formulaire d'inscription (cerfa 12669*02) ;
• Une pièce d'identité ;
• Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (si vous habitez chez un parent, il vous faut en plus fournir une attestation du parent établie sur papier libre et certifiant que vous habitez chez lui).

## VOTE PAR PROCURATION

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit toutefois répondre à 2 conditions liées à l'inscription sur les listes électorales et au nombre maximum de procurations.

Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant, mais pas forcément être électeur du même bureau de vote, ni du même arrondissement.

À savoir : un citoyen européen peut uniquement être désigné comme mandataire pour voter aux élections municipales ou européennes.

**Par ailleurs, le jour du scrutin, le mandataire ne doit pas détenir plus de 2 procurations, dont une seule établie en France, soit :**
• 1 procuration établie en France,
• ou 1 procuration établie en France et 1 procuration établie à l'étranger,
• ou 2 procurations établies à l'étranger.
Le mandant peut se présenter :
• dans un commissariat de police ou une gendarmerie (où qu'il soit),
• ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.
Le mandant doit se présenter en personne auprès des autorités compétentes.

• et remplir le formulaire papier fourni sur place
• ou utiliser le formulaire disponible sur internet (le remplir et l'imprimer), avant de le remettre aux autorités compétentes.
Formulaire de vote par procuration : cerfa n° 14952*01

**Pour plus de précisions vous pouvez vous connecter sur www.service-public.fr / PAPIERS CITOYENNETÉ / Citoyenneté / Élections / Opérations de vote / Vote par procuration**

# INFOS ALERTE SMS

La Mairie de Steinbrunn-le-Haut a mis en place un système d'alerte pour diffuser rapidement des messages aux habitants via SMS. C'est un nouveau système d'informations moderne, efficace et rapide.

L'alerte SMS est un système qui permet de diffuser en temps réel des messages aux habitants inscrits.

**Les messages concernent les évènements majeurs climatiques, sanitaires, accidents graves mais aussi l'actualité de la commune.**

**www.steinbrunn-le-haut.fr**

En validant le formulaire du site Internet, vous acceptez de recevoir des messages en provenance de la Mairie.

Pour toutes rectifications ou suppressions de vos données personnelles : contacter la mairie de Steinbrunn-le-Haut.

Toutes les données personnelles détenues par la Mairie de Steinbrunn-le-Haut sont strictement confidentielles et ne sont en aucun cas communiquées à des tiers.

## HAIES, ARBRES DU JARDIN : QUELLE RÉGLEMENTATION ?

La plantation de même que la taille des arbres et haies du jardin sont la cause de nombreux conflits de voisinage. Or, il existe des règles simples fixées par la loi.

En matière de plantation de végétaux, le règlement du Plan Local d'Urbanisme de notre commune vous donne toutes les indications nécessaires en fonction de la zone concernée.

**Ce règlement est disponible sur notre site :**
**www.steinbrunn-le-haut.fr**

Plus généralement, le Code civil (articles 670 à 673) impose des règles de distance par rapport au terrain voisin :

- 0,50 mètre de distance si l'arbre mesure moins de 2 mètres de haut.
- 2 mètres de distance si l'arbre mesure plus de 2 mètres de haut.
- La hauteur de l'arbuste ou de l'arbre se calcule du sol de plantation jusqu'à sa cime ;
- Chaque propriétaire mettant en terre un arbre à moins de 2 mètres de sa limite de propriété doit être conscient de sa hauteur à venir, et savoir qu'il sera dans l'illégalité dès lors que son arbre dépassera 2 mètres de haut, ce qui arrive souvent après quelques années ….
- La distance de plantation se calcule à partir du milieu du tronc.

### Végétation qui dépasse sur la voie publique : que dit la loi ?

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Ceci afin :

- Qu'ils ne gênent pas le passage des piétons.
- Qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant).
- La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait.

## L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS DEVANT CHEZ-SOI

Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs est à la charge des habitants… L'entretien des trottoirs devant chez soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement.
Ainsi, chaque habitant d'une maison individuelle doit lui-même se charger d'entretenir le trottoir qui se trouve devant son bien, au même titre que dans un lotissement qui se compose de différentes habitations. Dans le cas d'un immeuble d'habitation qui comporte plusieurs étages, c'est le syndic de copropriété qui assure l'entretien des trottoirs.

**Plusieurs types d'obligations portant sur l'entretien des trottoirs devant chez-soi sont en vigueur à Steinbrunn-le-Haut, à savoir :**

- le désherbage ;
- le balayage des feuilles et autres détritus ;
- le nettoyage de la neige et du verglas ;
- la prévention des accidents avec mise en place de sel, de sable, de cendres ou de sciure de bois.

**Responsabilité et risques encourus en cas d'incident :**
En cas de manquement à l'obligation d'entretien des trottoirs devant chez-soi, le risque d'accident est important. En présence de feuilles humides sur un trottoir, de neige, ou de verglas, les risques de chutes sont élevés pour les passants qui l'empruntent. Si une personne passe sur le trottoir devant chez-vous, tombe et se blesse, celle-ci peut engager des poursuites à votre encontre si vous n'avez pas respecté vos obligations d'entretien.

# UNE MARE POUR LA BIODIVERSITÉ

Créée par le Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA) dans le cadre du programme régional en faveur des mares, cette oasis de vie vient renforcer la trame verte et bleue promue par la Région et l'Agence de l'eau. Des milliers de mares ont disparu de nos paysages depuis les années 1950 malgré l'importance de ces écosystèmes fragiles qui constituent bien souvent un refuge pour les espèces protégées.

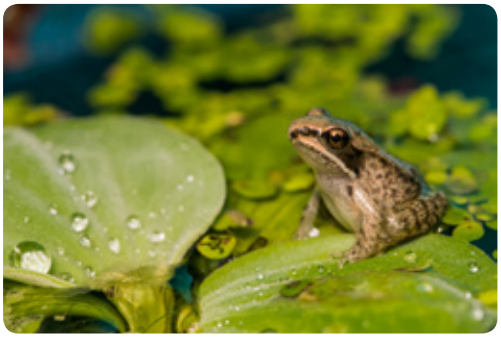

Aujourd'hui, l'heure est à leur réhabilitation, leur recensement et leur protection.

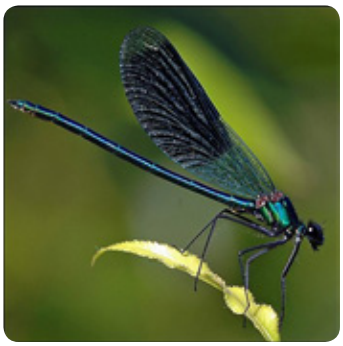

Creusée en bordure d'une prairie humide au sein d'une roselière, la nouvelle mare accueillera dès le printemps son cortège d'amphibiens, de libellules et autres petites bêtes des mares. Alimentés par les eaux de pluie et de ruissellement, les niveaux d'eau de la mare seront variables au cours de l'année permettant des périodes d'assecs favorables à la biodiversité.

La faune et la flore s'implanteront naturellement sur le site. Un avantage supplémentaire pour ce site naturel où a été aperçu le busard des roseaux, classé en danger critique de disparition sur la liste rouge des oiseaux nicheurs menacés en Alsace.

Le Conservatoire des Sites Alsaciens, ses bénévoles et le conseil départemental du Haut-Rhin continueront comme les années précédentes à veiller et à entretenir ce joli coin de nature.

Ce site naturel est placé sous votre protection, veuillez ne pas introduire de poissons, ni de plantes, cela perturberait de manière importante le milieu.

Rédaction de l'article et crédit photo :

**Angéline RIEGEL, Chargée de projet au Conservatoire des Sites Alsaciens**

## Le SIVOSC, c'est le Syndicat Intercommunal à VOcation SColaire.

Il a été créé en juin 1975, année de la création de l'école maternelle à Steinbrunn Le Haut et du regroupement scolaire des deux communes de Steinbrunn-le-Haut et de Steinbrunn-le-Bas

**Le SIVOSC a pour objet la gestion :**

- du ramassage scolaire des enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire.
- de l'emploi du personnel nécessaire à son fonctionnement : ATSEM, accompagnateur, secrétaire.
- de l'acquisition et de l'entretien du mobilier et du matériel pédagogique et sportif inventorié dans les deux écoles.

Le budget du SIVOSC est alimenté par la contribution des communes au prorata du nombre d'habitants et du nombre d'élèves dans les deux villages.

**Les dépenses comprennent :**

- Le transport scolaire entre les deux villages
- Les frais de fonctionnement
- Les salaires des ATSEM et de l'accompagnatrice
- l 'indemnité de secrétariat et de présidence
- Le matériel et mobilier scolaires
- Les frais divers se rapportant au fonctionnement des deux écoles.

Le Syndicat peut également être sollicité pour contribuer financièrement aux classes vertes et autres sorties occasionnelles.

Le SIVOSC est administré par un comité comprenant des délégués de chaque commune désignés par leur Conseil Municipal. Ce comité élit parmi ses membres, un Président et un Vice-Président.

Le mandat des membres prend fin en même temps que celui des conseillers municipaux.

Actuellement, le SIVOSC est présidé par Mme KIENTZ Nathalie, conseillère municipale à Steinbrunn-le-Haut.
Mme HAAS Christelle en est sa vice-présidente, elle est conseillère municipale à Steinbrunn-le-Bas.
Claudine WEIBEL en est la secrétaire.

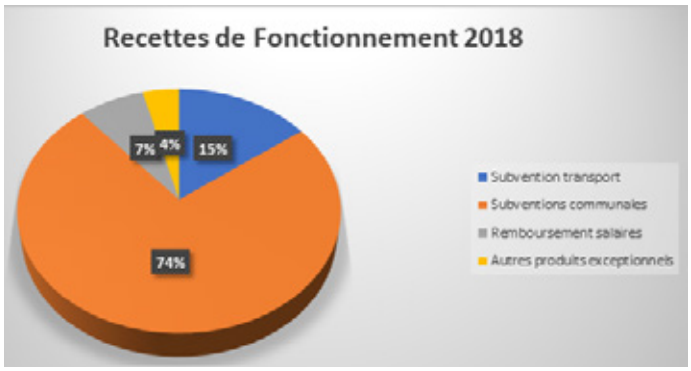


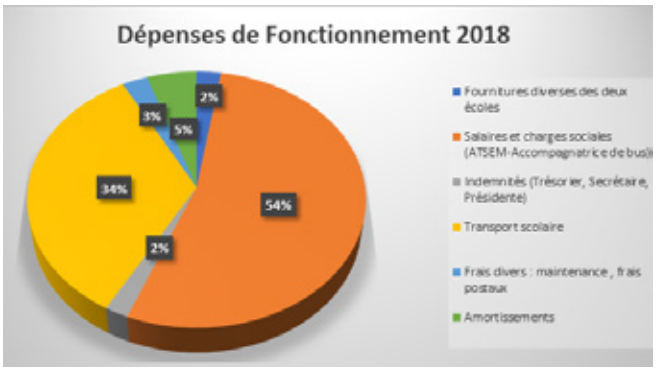

# VIE CITOYENNE

## INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Si vous venez d'emménager à Steinbrunn-le-Haut, vous devez vous inscrire en mairie. Pour les jeunes qui ont 18 ans dans l'année, l'inscription est automatique.

## RESPECT DE LA PERSONNE

Les manifestations privées ou publiques ne doivent pas gêner les riverains. Après 22h, l'idéal est de transférer à l'intérieur les manifestations de plein air ou d'informer les voisins directs qui ne pourront qu'apprécier la démarche.

## ENTRETIEN DES VÉGÉTAUX

La végétation qui empiète sur les voies communales doit être taillée à la diligence du propriétaire afin de garantir la sûreté et la commodité du passage. En cas de négligence et ce, malgré une mise en demeure, les travaux pourront être effectués par la commune mais aux frais du propriétaire. Par respect pour les voisins, il est fort apprécié de faire en sorte que la végétation ne déborde pas chez eux…

## MACHINES BRUYANTES

Pour la tranquillité de tous, merci de ne pas faire fonctionner les machines ou appareils de bricolage ou de jardinage bruyants :
- entre 12h et 14h ainsi qu'après 20h du lundi au samedi inclus
- les dimanches et jours fériés.

## VIABILITÉ HIVERNALE

Chaque propriétaire est tenu de déblayer la neige ou de saler ou sabler devant chez lui en cas de verglas même si la propriété n'est pas bâtie ou habitée.

# VIE CITOYENNE

## AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Vos fidèles compagnons doivent être tenus en laisse sur les voies publiques et s'il leur venait l'envie d'y déposer des crottes, merci de les ramasser afin de préserver la propreté des trottoirs et des abords. Petit rappel : tout détenteur d'un chien de 1ère ou 2ème catégorie est tenu de le déclarer en mairie.

## ORDURES MÉNAGÈRES ET AUTRES

Les ordures ménagères sont ramassées le mercredi matin (en général le lendemain si c'est un jour férié). Merci d'utiliser les nouveaux bacs et de les déposer la veille au plus tôt. Des bornes d'apport sont à votre disposition rue de la Fontaine et rue de Rantzwiller pour le papier, le verre, les bouteilles plastiques et boîtes de conserve. Merci de respecter la propreté des abords de ces bornes en évitant les dépôts sauvages. Pour tous autres objets encombrants, vous pouvez vous rendre dans les déchetteries de Sierentz et Bartenheim.

## UN PETIT COUP DE BALAI

Merci de veiller à passer un petit coup de balai de temps en temps devant votre propriété entre deux passages de la balayeuse (son passage généralement mensuel est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie ou sur le site www.steinbrunn-le-haut.fr).

## STATIONNEMENT SUR LE TROTTOIR

Il doit être ponctuel et de préférence «à cheval» pour permettre le passage des piétons mais aussi des poussettes.

## SITE «DÉCHETS VERTS»

Notre site situé rue de Rantzwiller est uniquement réservé aux particuliers et pour y déposer ce qui provient de l'entretien des propriétés. Les entreprises de paysagiste et autres ne sont pas autorisées à déverser sur ce site. Merci de veiller à refermer le portail et le cadenas (code à demander en mairie) après utilisation.

# BRIGADE VERTE

## GARDES CHAMPÊTRES INTERCOMMUNAUX DU HAUT-RHIN

Depuis 30 ans, les gardes-champêtres de la Brigade Verte du Haut-Rhin patrouillent chaque jour sur le ban des 328 communes adhérentes afin d'assurer la surveillance régulière des secteurs dont ils ont la charge.
Ces visites sont renforcées par des patrouilles d'intervention qui agissent sur appel des municipalités ou des particuliers pour des nuisances d'ordre environnemental ou de cadre de vie.

### Un métier de contact et de dialogue

Les domaines de compétence des gardes sont très variés: un troupeau de moutons divagant sur la route, un chien errant, l'incinération de végétaux, de papiers ou de plastiques dans le jardin d'un particulier, des plaintes suite à l'utilisation de tondeuses à gazon les jours fériés, des infractions en matière de chasse ou de pêche, la circulation de véhicules dans les espaces naturels, … la liste est très longue et souvent agrémentée de nombreuses surprises.
Toutefois, sur l'ensemble des interventions menées par les gardes-champêtres, moins de 30% mènent à des procédures.

Les agents privilégient le contact avec la population locale et les élus avec une priorité absolue : informer et sensibiliser le public sur la réglementation générale, et en cas d'intervention, apporter dans la mesure du possible une solution humaine par le dialogue plutôt que par la répression.

### Environnement et cadre de vie au cœur des préoccupations

Outil formidable taillé sur mesure pour nos petites communes à dominante rurale, notre structure est devenue en quelques années un acteur incontournable en matière de sécurité publique en zone rurale.
A l'heure où les espaces ruraux et naturels sont peu à peu gangrenés par une délinquance qui souffle depuis les zones urbaines, cet agent de la force publique locale, a été replacé au cœur de la police des campagnes dans notre département aux côtés de la gendarmerie nationale et d'autres acteurs spécialisés (ONCFS, AFB, ONF, …).

Toujours plus sollicités par les élus et le grand public, les gardes-champêtres de la Brigade Verte retrouvent un rôle de « sentinelles de la nature » qui semblait pourtant en perdition depuis de nombreuses années.

Intervenant très régulièrement pour des atteintes au cadre de vie de l'humain (nuisances nocturnes, feux incommodant le voisinage ou polluant l'atmosphère, bruits divers …), les gardes-champêtres ont un rôle primordial à jouer en matière de protection de l'environnement, de la flore et de la faune, ainsi que des espaces sensibles (réserves naturelles régionales, zone Natura 2000, espaces naturels sensibles, …). Ainsi, ils sont amenés à intervenir dans différents secteurs sensibles comme les sites départementaux gérés

par le Conservatoire des Sites Alsaciens, ainsi qu'en matière de suivi d'espèces sensibles comme la cigogne, le castor, le lynx, le faucon pèlerin, et les opérations en relation avec le Conseil Départemental relatives à la protection des batraciens, etc …

Véritables techniciens incontournables en matière de sécurité en milieu rural, les gardes-champêtres apportent ainsi une surveillance particulière à ces milieux en vue de protéger les espèces à haute valeur écologique ainsi que leur biotope.

Par leur connaissance du milieu physique et humain ainsi que leur engagement, les gardes-champêtres contemporains démontrent quotidiennement leur utilité. Véritables éclaireurs pour les services de police et de gendarmerie, ils constituent un atout fondamental à maintenir et redéployer avec cohérence.

BRIGADE VERTE (7/7) 03.89.74.84.04 WWW.BRIGADE-VERTE.FR WALHEIM@BRIGADE-VERTE.FR

# RENSEIGNEMENTS UTILES

**SAMU :** 15
**POLICE :** 17
**POMPIERS :** 18
**URGENCE SUR PORTABLE :** 112

## MAIRIE
1 rue des Seigneurs
Tél. 03 89 81 30 15
mairie@steinbrunn-le-haut.fr
www.steinbrunn-le-haut.fr
Permanences assurées le :
Lundi : 08h30 12h00
13h30 17h00
Mardi : 17h00 19h00
Jeudi : 17h00 19h00

## SOUS PRÉFECTURE
2 Place du Général de Gaulle
68052 Mulhouse Cedex
Tél. 03 89 33 45 45

## PERCEPTION
Trésorerie Mulhouse Couronne
45 rue Engel Dollfus
68092 Mulhouse Cedex
Tél. 03 89 32 77 22

## GENDARMERIE NATIONALE
40 rue Roog Haas
68510 Sierentz
Tél. 03 89 81 53 11

## BRIGADE VERTE
92 rue de L. de Tassigny
68360 Soultz
Tél. 03 89 74 84 04

## AGGLO SAINT-LOUIS
Pl Hôtel de Ville
68300 Saint Louis
03 89 70 90 70

## PÔLE DE PROXIMITÉ
57 rue Roog Haas
68510 Sierentz
Tél. 03 89 28 54 28

## COMMUNAUTÉ DE PAROISSES DE LA HARDT AUX COLLINES
4 rue de l'Église
68440 Landser
Tél. 03 89 81 30 60

## ÉCOLE MATERNELLE «LES LUTINS DU MANOIR»
37 rue Principale
Directrice : Madame Chantal Roig
Tél. 03 89 26 86 32

## ÉCOLE ELÉMENTAIRE «DE LA FONTAINE»
1 rue de l'École, Steinbrunn-le-Bas
Directrice : Madame Herrade Guth
Tél. 03 89 26 80 44

## PÉRISCOLAIRE «LES FARFADETS»
Le Manoir à Steinbrunn le Haut
Directrice : Mme Aurélie DEGERT
Tél. 07 61 99 35 36

## TAXI Lang Frédéric
4 rue des Sources
68440 Steinbrunn-le-Haut
Tél. : 06 80 74 99 42

## RAMASSAGE ORDURES MÉNAGÈRES
Chaque mercredi : sortir les poubelles la veille ou très tôt le matin du ramassage
Si jour férié : voir site SLA

## BALAYAGE DES RUES
Le 2ème lundi de chaque mois

## LA POSTE
Bureau de Habsheim
Tél. 03 89 31 88 60
Du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h30
le samedi de 9h à 12h, Heure limite de dépôt du courrier :
15h30 - 11h30 le samedi
Fermeture le mercredi

## POINTS TRI
Les points de collecte se situent :
rue de la Fontaine : Papiers, cartons, plastiques, verre, vêtements
rue de Rantzwiller : Papiers, cartons, plastiques, verre

## DÉCHETTERIE VERTE
A la sortie du village, rue de Rantzwiller: accès interdit aux professionnels, réservée aux particuliers avec code à demander à la mairie

## EDF DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
Tél. 08 10 33 30 68

## MAISON MÉDICALE DE LANDSER
46 rue Acklin – 68440 Landser

## MÉDECINS :
Dr De La Torre : 03 89 81 30 48
Dr Elgard : 03 89 81 40 55
Dr Moser : 03 89 81 38 22

## PHARMACIE :
M. et Mme Beck : 03 89 81 35 34

## DENTISTE :
Dr Rencker : 03 89 81 40 40

## KINÉSITHÉRAPEUTE
Mme Wrona : 03 89 81 32 07

## PÉDICURE PODOLOGUE
Mme Fouquet : 03 89 38 70 29

## INFIRMIÈRES
Mme Kleindienst & Mme Thuet
03 89 38 32 47

## MÉDECIN RANTZWILLER
M. Dangel : 03 89 81 64 69

## INFIRMIÈRES RANTZWILLER
Mme Budar & Mme Gillmé
03 89 81 00 98

## CENTRE MÉDICO SOCIAL DE SAINT LOUIS
Tél. 03 89 70 91 80

## VÉTÉRINAIRE STEINBRUNN-LE-HAUT
à domicile
2 rue du Milieu
Madame Andréa Luge Entz
Tél. 03 89 81 49 61
Port. 06 08 70 17 92

## SPA MULHOUSE
21 rue du 6ème
Rgt de Tirailleurs Marocains
Tél. 03 89 33 19 50

# DATES À RETENIR EN 2020

- Repas coq au riesling en mars
- Chasse aux œufs - le 4 avril
- Journée citoyenne - le 16 mai
- Fête du village - le 6 juin
- Kermesse - le 13 juin
- Gala de danse - le 27 juin
- Cinéma plein air - le 28 août
- Cérémonie commémoration des italiens en octobre
- Don du sang - les 24 mars, 30 juin et 29 septembre
- Repas carpes frites en octobre
- Repas seniors - le 6 décembre

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjoints,
tout le Conseil Municipal et l'ensemble du personnel communal vous souhaitent une

## Bonne et heureuse année 2020

**Directeur de la publication :** Vincent Strich
**Crédits photos :** les présidents des associations, les directrices des écoles maternelle et élémentaire, l'équipe du périscolaire, l'équipe municipale
**Dépôt légal :** janvier 2020
**Charte graphique :** 3quatre.com - Jérôme Pruvot
**Impression :** la mairie de Steinbrunn-le-Haut